Cap-Sizun: une voie verte pour pédaler en douceur

Cap-Sizun — Initié et porté par la communauté de communes Cap-Sizun-Pointe du Raz, le projet de voie verte entre Beuzec et Audierne a été présenté par l'association Kernavélo, mercredi.

Le projet

La communauté de communes Cap-Sizun-Pointe du Raz (CCCS-PR) porte un projet d'aménagement de voie verte et véloroute sur une partie de l'ancienne voie ferrée dite du Youtar.

Le tronçon étudié porte sur une section d'environ 10 kilomètres, de Coat-Pin à Beuzec jusqu'au « pont physique » situé à proximité de l'Aquashow d'Audierne, en passant par Pont-Croix. L'objectif étant, à terme, de faciliter les déplacements doux pour la population locale et de participer au développement du cyclotourisme dans le territoire.

Impliquer les usagers

Un questionnaire à l'intention des particuliers, mais aussi des comités départementaux de cyclotourisme, des organisations handisport, des Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des collèges, associations de cavaliers et offices de tourisme est disponible également via l'adresse mail voiesvertes@kernavelo.org

Une cinquantaine de cyclistes ou piétons ont répondu, mercredi, à l'invitation de l'association Kernavelo, relais local de l'Association française pour le développement des véloroutes et voies vertes. Un questionnaire a été distribué à cette occasion, afin de collecter les besoins et les souhaits des usagers.

L'objectif de cette initiative portée par la CCCS-PR est « d'évaluer l'intérêt de la population locale mais aussi des visiteurs pour ce projet, et donc estimer la fréquentation future du parcours ».

Pour André, cycliste qui sillonne régulièrement le Cap-Sizun, « il y a beaucoup de voies ferrées anciennes supprimées. Autant faire en sorte que leur emplacement serve à quelque chose, en permettant aux gens de faire du vélo en toute sécurité ».

Pour Marc, autre amateur de cyclisme, « c'est un projet intéressant qui pourrait attirer du monde dans le Cap-Sizun. Pouvoir circuler à vélo sur des voies interdites aux engins motorisés est tranquillisant ».

Une promeneuse pontécrucienne : « Je viens régulièrement me promener ici avec ma mère. Pour l'instant elle marche mais bientôt ce sera le déambulateur, et peut-être le fauteuil roulant... C'est bien de savoir que le revêtement sera repensé pour ces usagers à mobilité réduite. »

Un projet à 800 000 €

« Les travaux devraient démarrer cette année, affirme Gilles Sergent, maire de Beuzec Cap-Sizun. C'est un projet ambitieux, avec des travaux importants mais justifiés par la fréquentation en constante augmentation et un site exceptionnel particulièrement propice. » Cette nouvelle

L'objectif de cette initiative portée voie verte pourrait se concrétiser d'ici ar la CCCS-PR est « d'évaluer l'in- 3 ou 4 ans.

« Cette opération se chiffre à 800 000 € d'après le Département, qui a évalué l'ensemble du linéaire. Le conseil départemental participe à hauteur de 50 % du montant, explique Julien Martin, chargé de mission auprès de CCCS-PR. La Région et l'Union européenne seraient également partenaires, le but étant d'atteindre 70 à 80 % de subventions. Il faut tenir compte des importants travaux de restauration, du soutènement et de l'empierrage au niveau de la route. Des études réglementaires seront entreprises et le projet fera l'objet de démarches de reconnaissance, comme l'obtention de labels. »

Benoît Lauriou, maire de Pont-Croix, voit dans cette nouvelle voie verte « une vraie liaison transversale entre les voies vertes du nord et du sud du territoire, qui répond aux mesures préconisées par l'État sur les déplacements doux et l'incitation à d'autres moyens de déplacement que les véhicules motorisés ».

Pratique: les renseignements et les questionnaires peuvent être obtenus via l'adresse mail voiesvertes@kernavelo.org et auprès de la communauté de communes Cap-Sizun-Pointe du Raz, service espaces naturels et randonnées, au 02 22 72 02 32 ou via l'adresse mail espaces-naturels@cap-sizun.fr



Eric Brouwer (à gauche), représentant l'association Kernavelo, a recueilli une cinquantaine de questionnaires sur le projet de voie verte, mercredi, sur le site des lagunes de Lespoul, à Pont-Croix.